



Maurice Kamto dans une adresse spéciale à la Nation le 1er juin, a alerté le peuple sur les séries de manœuvres qui ont lieu en ce moment au sommet de l'Etat pour une passation de pouvoir de gré à gré.

De l'avis du leader du MRC, il se prépare une succession à la tête de l'Etat par un mécanisme non électif, qui consistera peut-être entre autres, à modifier la constitution pour créer un poste de vice-président.

La sortie de Maurice Kamto a relancé le débat autour de la succession à la tête du pays, avec surtout l'hypothèse d'une passation de pouvoir dans le clan de Paul Biya.

L'opposant qui revendique toujours sa «victoire» à la Présidentielle d'octobre 2018, dans laquelle il avait été classé deuxième selon les résultats officiels, a par ailleurs mis en garde le pouvoir de Yaoundé contre cette manœuvre.

« Qu'il soit clair pour tous: nous n'accepterons jamais aucune forme de succession de gré à gré à la tête de l'État », a averti Maurice Kamto, invitant ses partisans à se dresser «contre toute manipulation, même constitutionnelle, tendant à l'accession à la fonction suprême par des moyens autres qu'électifs».

Une hypothèse du gré à gré qui pour Saint Eloi Bidoung, cadre du parti au pouvoir RDPC, ancien 1er adjoint au maire de la commune de Yaoundé VI, n'est pas à écarter . Selon l'homme politique, cette manœuvre est bien réelle « **Gré à gré, l'oiseau a vu le caillou** », -t-il écrit de façon très laconique sur sa page Facebook, mais fort évocateur.

Dans le camp du parti au pouvoir, la thèse d'une passation de pouvoir de gré à gré est balayée du revers de la main. Pour Jaques Fame Ndongo, Maurice Kamto est « **confiné** », et continue « **dans son manuel de politique-fiction** », c'est d'ailleurs l'intitulé d'un manifeste de 06 pages que le secrétaire National à la communication du RDPC, a écrit pour répondre à l'avocat-politicien.

«**Parler de succession en démocratie est une escroquerie sémantique, car on ne succède pas en démocratie**», a déclaré pour sa part Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du comité central du RDPC, «**Le Cameroun est une démocratie qui a des institutions légitimes qui fonctionnent dans le respect de la Constitution et les mécanismes sont prévus pour accéder à la magistrature suprême**". a ajouté le ministre dans une interview accordée à Sputnik